

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE (77)

COMMUNE
DE
CHAMPS-SUR-MARNE

■ CHAMPS-SUR-MARNE

VILLE DE



PLAN LOCAL D'URBANISME

5.10. Périmètre des secteurs relatifs au taux de la Taxe d'Aménagement

**Arrêté du Maire n° en date
du relatif à la mise à jour
n°1 du PLU**
(Taux de la T.A. applicables à
compter du 1^{er} janvier 2018)

Mairie de Champs-sur-Marne
B.P. 1 Champs-sur-Marne
77427 Marne-la-Vallée Cedex 2

Téléphone : 01 64 73 48 48
Fax : 01.64.73.48.12

<http://www.ville-champssurmarne.fr/>